

Je suis heureux de pouvoir vous annoncer que nous avons maintenant grand espoir de réussir à mettre sur un meilleur pied la question de la naturalisation des immigrants allemands. Une mesure à cet effet, ainsi que tous les documents qui s'y rapportent, seront soumis à votre considération.

Je n'ai pas de doute que vous donnerez toute votre attention aux sujets que je viens de mentionner, ainsi qu'à tout ce qui peut affecter la prospérité et le bien-être de la Puissance.

Sur motion de Sir *John A. Macdonald*, secondé par Sir *Leonard Tilley*,
Ordonné.—Que le discours de Son Excellence le Gouverneur-Général aux deux Chambres du Parlement de la Puissance du *Canada*, soit pris en considération demain.

Sur motion de Sir *John A. Macdonald*, secondé par M. *Langevin*,
Résolu.—Que des comités permanents de cette Chambre pour la présente session, soient nommés pour les objets suivants :—1 Privilèges et élections.—2 Lois expirantes.—3 Chemins de fer, canaux et télégraphes.—4 Bills privés.—5 Ordres permanents.—6 Impressions.—7 Comptes publics.—8 Banques et commerce.—9 Immigration et colonisation ;—et que ces comités soient autorisés à s'enquérir de tous les sujets et choses qui leur seront déferés par la Chambre, et de faire rapport de temps à autre de leurs observations et opinions sur ces matières et choses, et à envoyer quérir personnes et papiers.

M. l'Orateur communique à la Chambre le rapport du bibliothécaire du parlement sur l'état de la bibliothèque. (*Documents de la Session*, N° 15.)

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Vendredi, 10 décembre 1880.

PRIÈRES.

La pétition suivante est présentée et déposée sur le bureau :—

Par M. *Gault*,—pétition de *Andrew Allan* et autres, de *Montréal*, et *Toronto*.

L'ordre du jour pour la prise en considération du discours de Son Excellence le Gouverneur-Général aux deux Chambres du parlement, étant lu ;

La Chambre procède, en conséquence, à prendre le dit discours en considération.

M. *Beaty* propose, secondé par M. *Vanasse*, qu'il soit résolu :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour remercier Son Excellence de son gracieux discours à l'ouverture de la présente session, et, de plus, pour assurer Son Excellence que nous recevons avec un vif plaisir les félicitations de Son Excellence sur l'abondante récolte que la Providence a donnée au *Canada*, ainsi que sur le retour incontestable de la prospérité commerciale et le développement évident de nos différentes industries.

Que nous apprenons avec beaucoup d'intérêt que durant la vacance les aviseurs de Son Excellence ont cru que le temps était venu pour eux de faire un nouvel effort afin de donner suite au désir déjà manifesté par le parlement de faire construire et exploiter le chemin de fer du Pacifique canadien par une compagnie légalement cons-